

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

29/06/2021

Dossier complet le :

14/01/2022

N° d'enregistrement :

F01121P0138

#### 1. Intitulé du projet

Programme immobilier, Boulevard Paul Vaillant Couturier, Rue Chevreul, Rue Henri Thirard à L'Hay-les-Roses (94240)

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI ILE DE FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Frédéric CLOSET (Directeur Régional IdF Est)

RCS / SIRET

3 1 4 0 6 6 4 9 9 0 0 0 2 6

Forme juridique

S.C.I

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	Mise en oeuvre de deux permis de construire de 5 750 m <sup>2</sup> et 4 450 m <sup>2</sup> de surface de plancher correspondant au plan masse "PC1 - PC2" (soit une surface de plancher inférieure à 10 000 m <sup>2</sup> pour chaque permis de construire). A terme, lorsque les parcelles centrales seront maîtrisées, le projet viendra s'inscrire dans une opération globale potentielle de 13 500 m <sup>2</sup> de surface de plancher (Projet global potentiel en annexe)

#### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le terrain d'assiette du premier permis de construire est de 2 843 m<sup>2</sup> et celui du deuxième de 3 689 m<sup>2</sup>. Une démolition préalable sera nécessaire puisqu'actuellement des maisons individuelles sont présentes sur les parcelles.

Les projets, portés par la SCI ILE DE France, consistent en la réalisation de 158 logements et de locaux commerciaux :

- 158 logements collectifs destinés à l'accession libre à la propriété, ainsi que des locaux commerciaux pour un total de 10 200 m<sup>2</sup> (pour les deux PC).
- 450 m<sup>2</sup> de SDP de locaux commerciaux.
- 223 places de parking sur deux niveaux de sous-sol.
- Des sentes piétonnes privées, permettant l'accès aux bâtiments collectifs.

Les bâtiments varient d'une hauteur de R+2 à R+5 et seront édifiés sur un à deux niveaux de sous-sol.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le premier projet vise à construire un programme mixte alliant logements collectifs et locaux commerciaux. Le second se compose uniquement de logements collectifs. La typologie répond pleinement aux exigences de la ville.

Les locaux commerciaux, localisés sur le Boulevard Paul Vaillant Couturier, viendront pleinement s'intégrer dans l'environnement. Une nouvelle image de cet axe a été initiée avec la réalisation d'un marché couvert en face de notre projet.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Travaux :

Les deux opérations seront réalisées en une seule tranche.

Les travaux comprendront successivement :

- La démolition des maisons
- La préparation des terrains (décapage et terrassement)
- La construction des bâtiments
- L'aménagement et le paysagement des espaces extérieurs

Calendrier :

La durée prévisionnelle des chantiers est de 24 mois avec un démarrage prévisionnel au cours du 1er trimestre 2023.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Les logements collectifs seront gérés pour chaque projet par un syndicat de copropriétaire.

Les accès au parking pour les deux permis de construire se feront rue Chevreul.

Les deux projets seront raccordés au réseau Gaz pour la production d'eau chaude et de chauffage.

Un bassin de retention sera réalisé pour chaque parking afin de collecter les eaux pluviales et les rejeter dans les réseaux de la ville.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les deux permis de construire n'ont pas encore été déposés à ce jour.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Permis de construire n°1: - superficie des parcelles 88, 89, 91, 123, 166, 167 et 57: - surface de plancher logements / locaux commerciaux: - Hauteur des constructions:	2 843 m <sup>2</sup> 5 300 m <sup>2</sup> / 450 m <sup>2</sup> R+2 à R+5
Permis de construire n°2: - superficie des parcelles 60, 61, 62, 85, 168 et 172: - surface de plancher logements / locaux commerciaux: - Hauteur des constructions:	3 689 m <sup>2</sup> 4 450 m <sup>2</sup> R+2 à R+3

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de L'Hay-les-Roses  
(94)  
Boulevard Paul Vaillant Couturier  
Rue Chevreul  
Rue Henri Thirard

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2° 34' 02" E Lat. 48° 77' 78" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BASOL ne référence aucune pollution à proximité de notre opération. Une station service se situe en limite de propriété de notre second PC. Des sondages ont été réalisés indiquant aucune pollution (rapport joint en annexe).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pendant la phase de terrassement, il est possible qu'un assèchement du fond de fouille soit réalisé.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrassements, notamment ceux liés à la création des sous-sols entraîneront un excédent de terres. Elles seront évacuées vers les installations adéquates.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De par sa nature (construction de bâtiments), le projet nécessite l'apport de matériaux de construction issus des ressources naturelles du sous-sol (provenance hors site). L'aménagement des espaces verts nécessitera un apport de terre végétale. La réutilisation de la terre végétale du site sera privilégiée.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les projets n'engendrent pas la consommation d'espaces naturels. Actuellement des maisons sont présentes sur les terrains.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le cadres des chantiers, les opérations vont générer un trafic d'engins lourds. Des dispositions seront prises dans le cadre du suivi de chantier pour en limiter l'impact.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet sera source de bruit qui seront minimisés par l'application de la charte chantier à faible nuisance (en annexe). En phase d'exploitation, le bruit sera celui d'une zone résidentielle classique. La note acoustique préliminaire (en annexe) indique que le Boulevard Paul Vaillant Couturier (RD 126) est de catégorie 4. L'isolement acoustique le plus défavorable sur les projets est de 35 dB.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, il n'est pas prévu de travaux la nuit, donc pas d'émission lumineuse.</p> <p>En phase d'exploitation, les projets étant situés à l'intérieur d'une zone résidentuelle bénéficiant de l'éclairage public, il n'aura pas d'impact supplémentaire.</p> <p>Les projets disposeront d'un éclairage extérieur au niveau des cheminements et des entrées des bâtiments reliés à une minuterie.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les projets engendrent le rejet d'eaux pluviales et d'eaux usées. Les eaux usées seront collectées dans le réseau communal, dimensionné à cet effet.</p> <p>Les eaux pluviales sont collectées et envoyées dans le réseau communal.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les projets engendrent des rejets d'eaux usées liés au fonctionnement normal des bâtiments.</p> <p>En phase chantier, les cantonnements seront également raccordés au réseau d'eaux usées de la ville.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les déchets seront gérés par les entreprises intervenantes, conformément à la charte chantier à faible nuisance (en annexe). Le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre seront attentifs aux mesures prises.</p> <p>En phase d'exploitation, les déchets à gérer seront ceux d'une zone résidentielle classique.</p> <p>Tant en phase chantier qu'en phase d'exploitation, les déchets engendrés seront des déchets non dangereux et/ou déchets inertes.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les projets sont situés dans le périmètre de protection des monuments historiques.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

A ce jour, le cumul des deux permis de construire exposés ci-avant porte la surface de plancher à plus de 10 000 m<sup>2</sup> ( 5 750 + 4 450 = 10 200 m<sup>2</sup>)

La possible extension du projet en intégrant la maîtrise foncière des 4 terrains centraux (PC 3) porterait la SDP totale à 13 500 m<sup>2</sup>

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**Mesures d'évitement:**

Les points des projets qui pourraient potentiellement avoir un aspect négatif sur l'environnement ou la santé humaine feront l'objet d'études spécifiques dont les recommandations seront mises en oeuvre par la maîtrise d'ouvrage pour pallier à leurs effets.

**Mesure de réduction:**

Les travaux seront réalisés dans le respect de l'environnement et des riverains avec l'application de la charte chantier à faible nuisance annexée.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

[Empty space for providing an answer to the auto-evaluation question.]

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
A) Note acoustique préliminaire B) Plan masse projet global intégrant un potentiel PC n°3 C) Charte de chantier à Faibles Nuisances D) Rapport environnemental

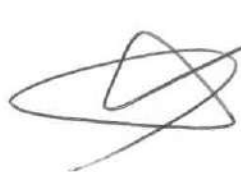
## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Boulogne-Billancourt**

le, **23/06/2021**

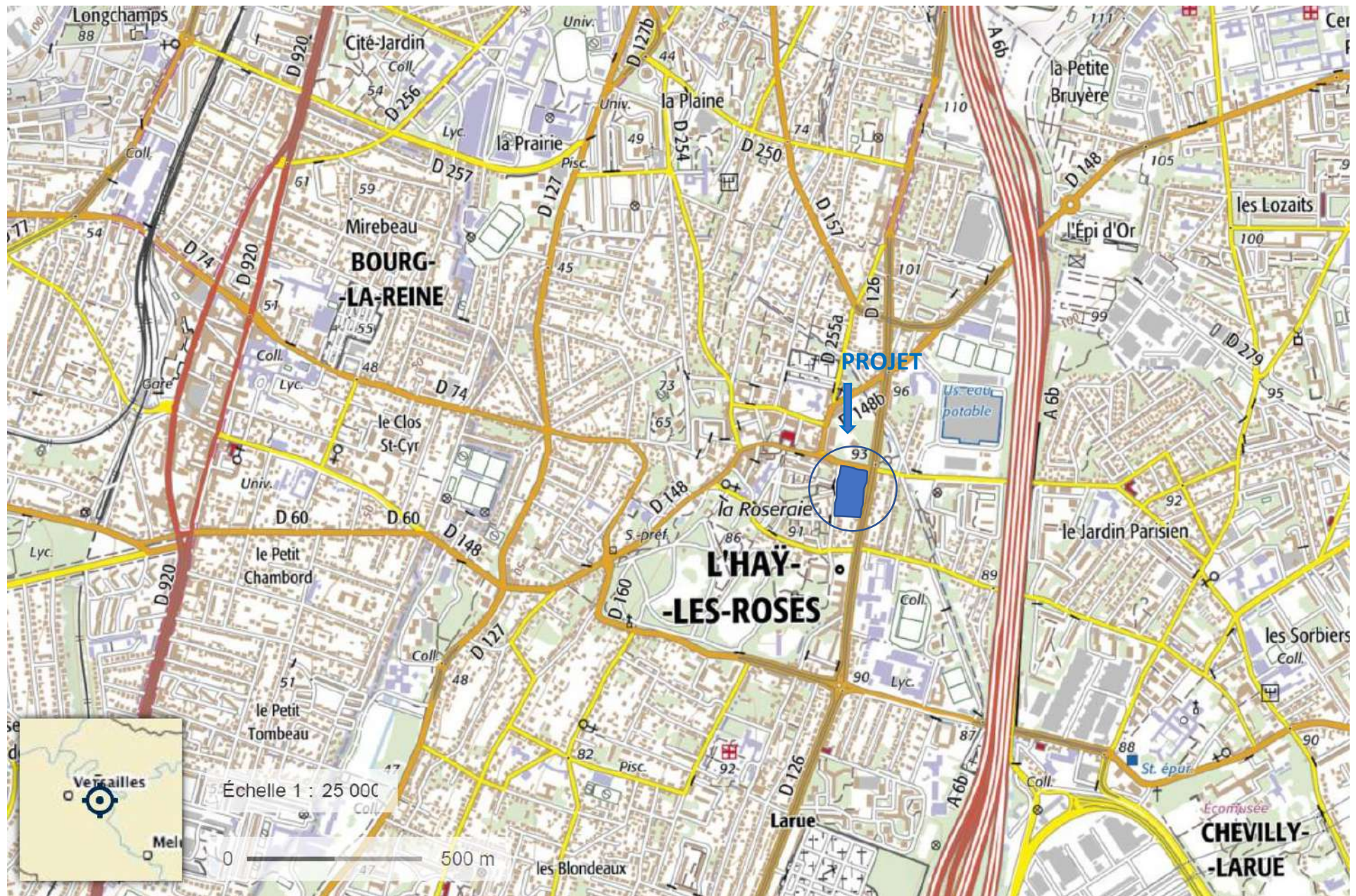
Signature



**SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE ÎLE DE FRANCE**  
22/24 rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt  
Société civile immobilière de construction vente  
Au capital de 1 524,49 Euros  
R.C.S. Nanterre 314 068 499

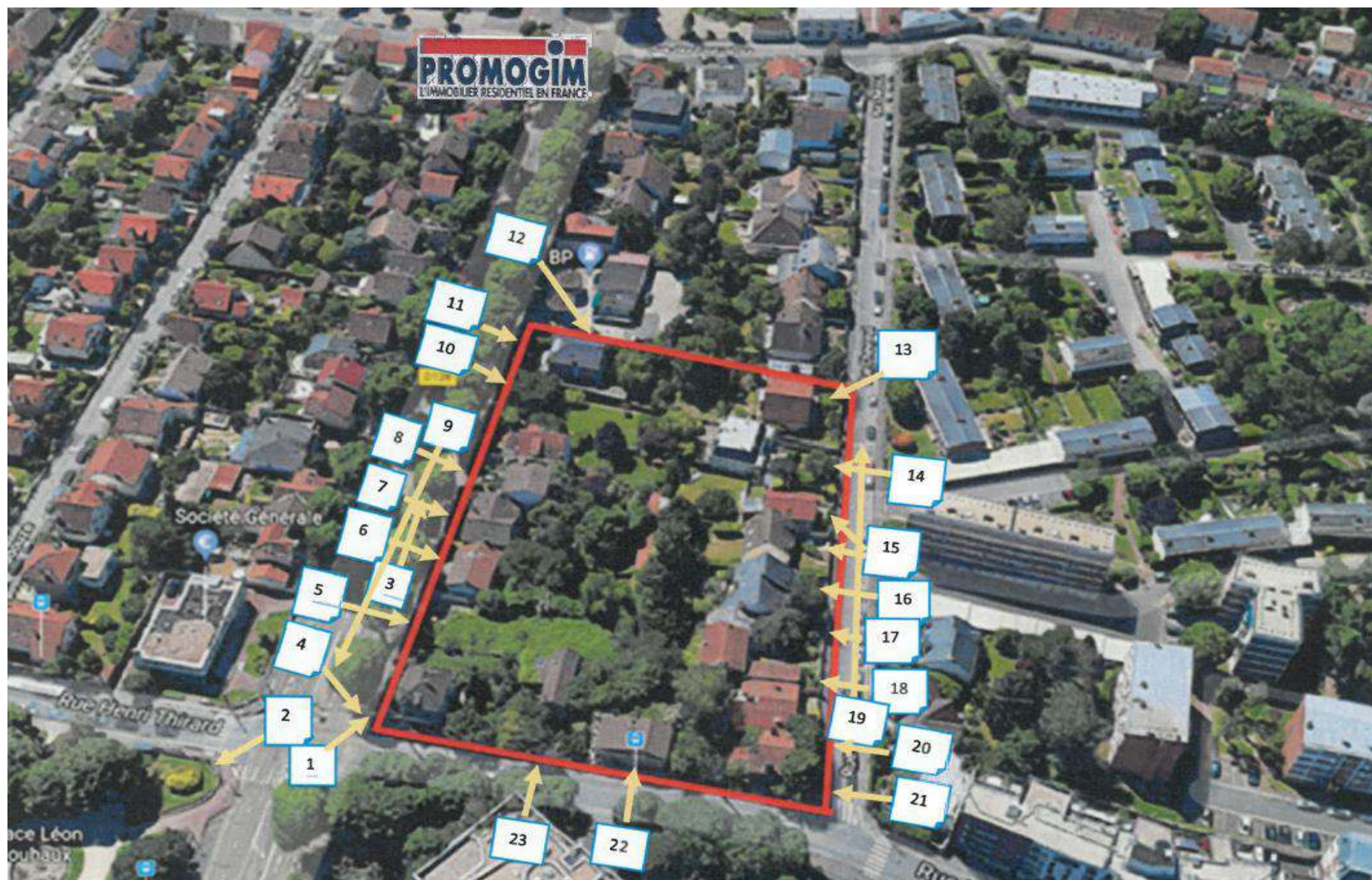


## 2 – PLAN DE SITUATION



### **3 – REPERAGE PHOTOS DE LA ZONE D'IMPLANTATION**

### 3.1 – PHOTOS DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE





**PHOTO N°1**  
**RUE HENRI THIRARD**



**PHOTO N°2**

**RUE HENRI THIRARD**

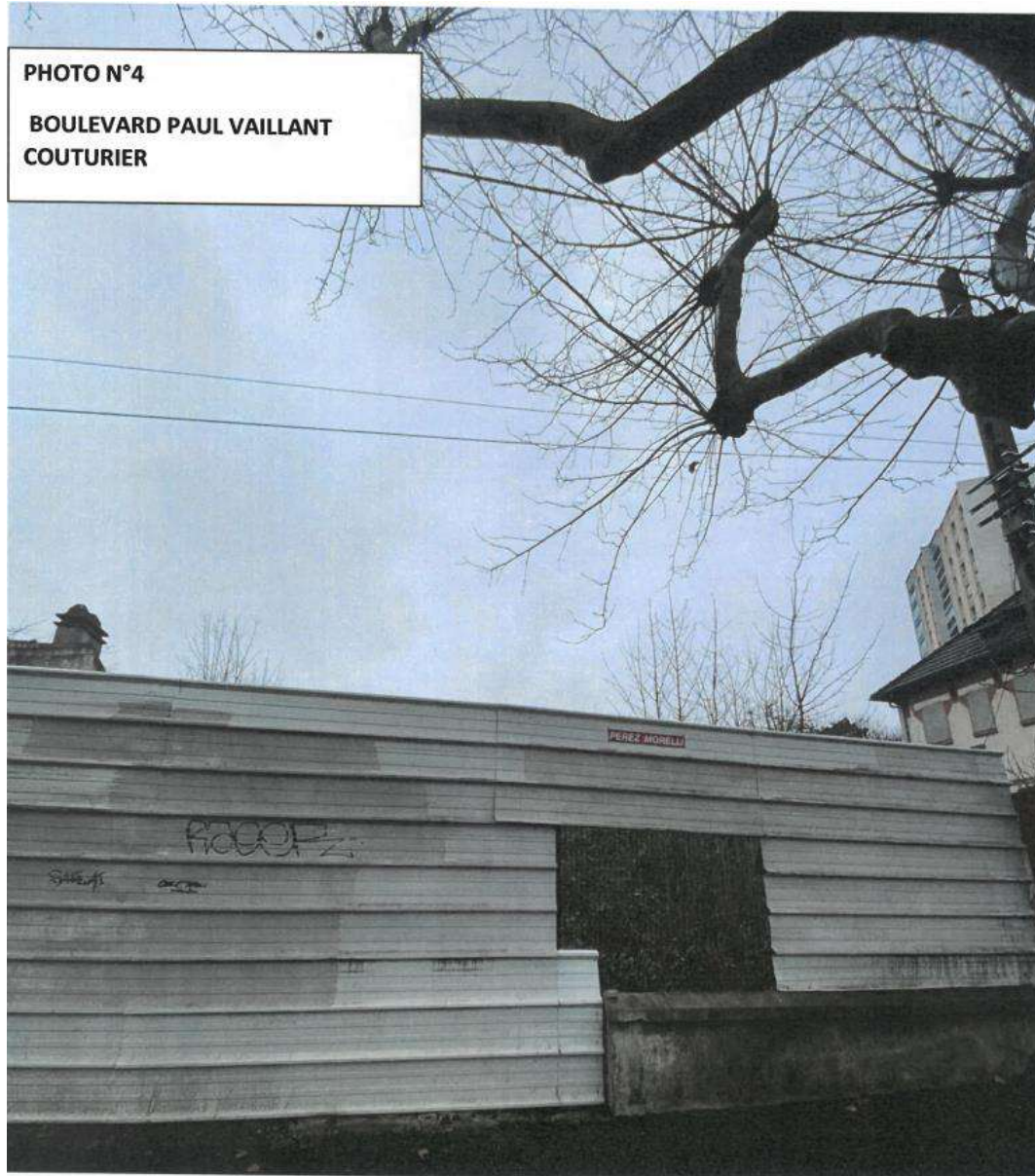


**PHOTO N°3**

**BOULEVARD PAUL VAILLANT  
COUTURIER**



PHOTO N°4  
BOULEVARD PAUL VAILLANT  
COUTURIER



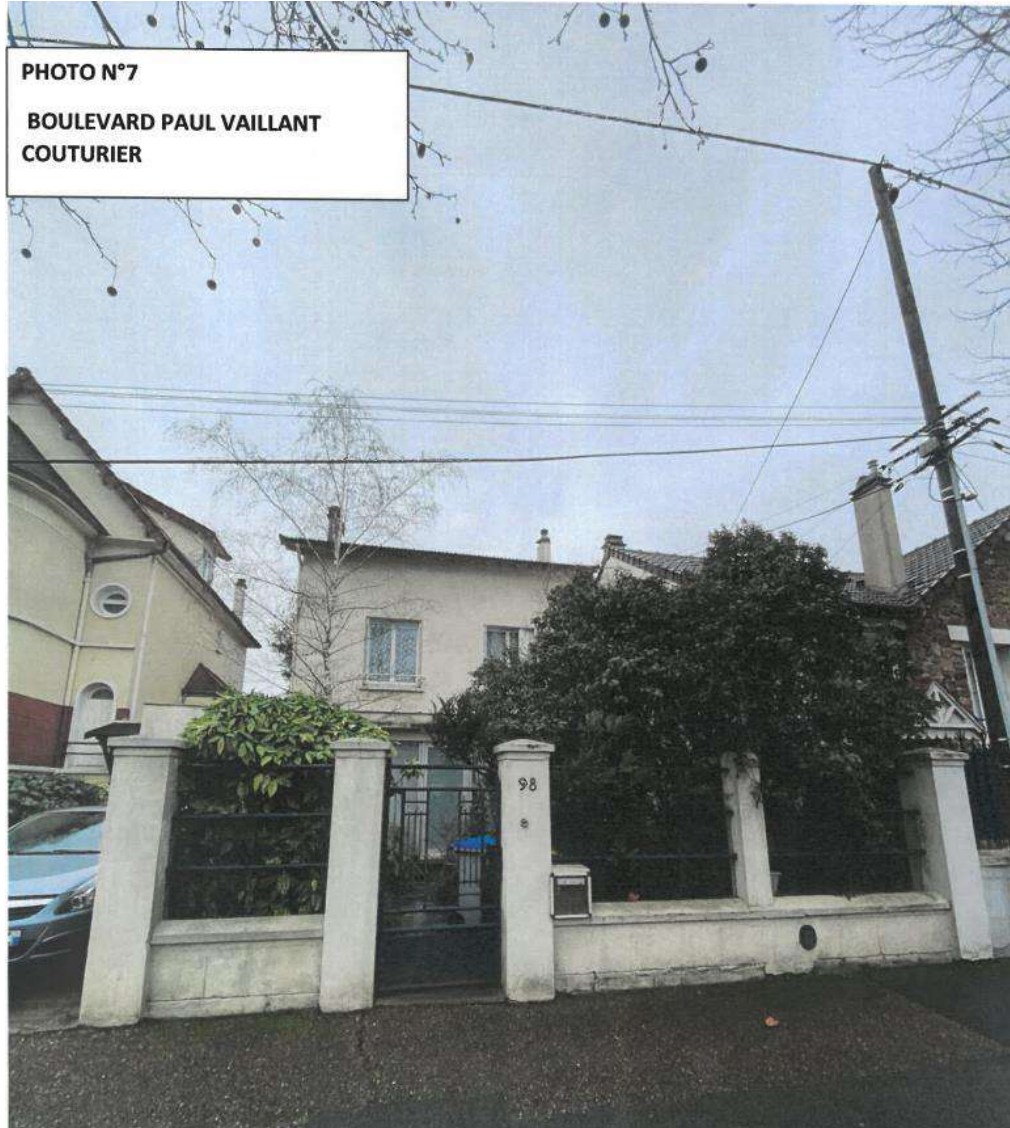
**PHOTO N°5**  
**BOULEVARD PAUL VAILLANT**  
**COUTURIER**



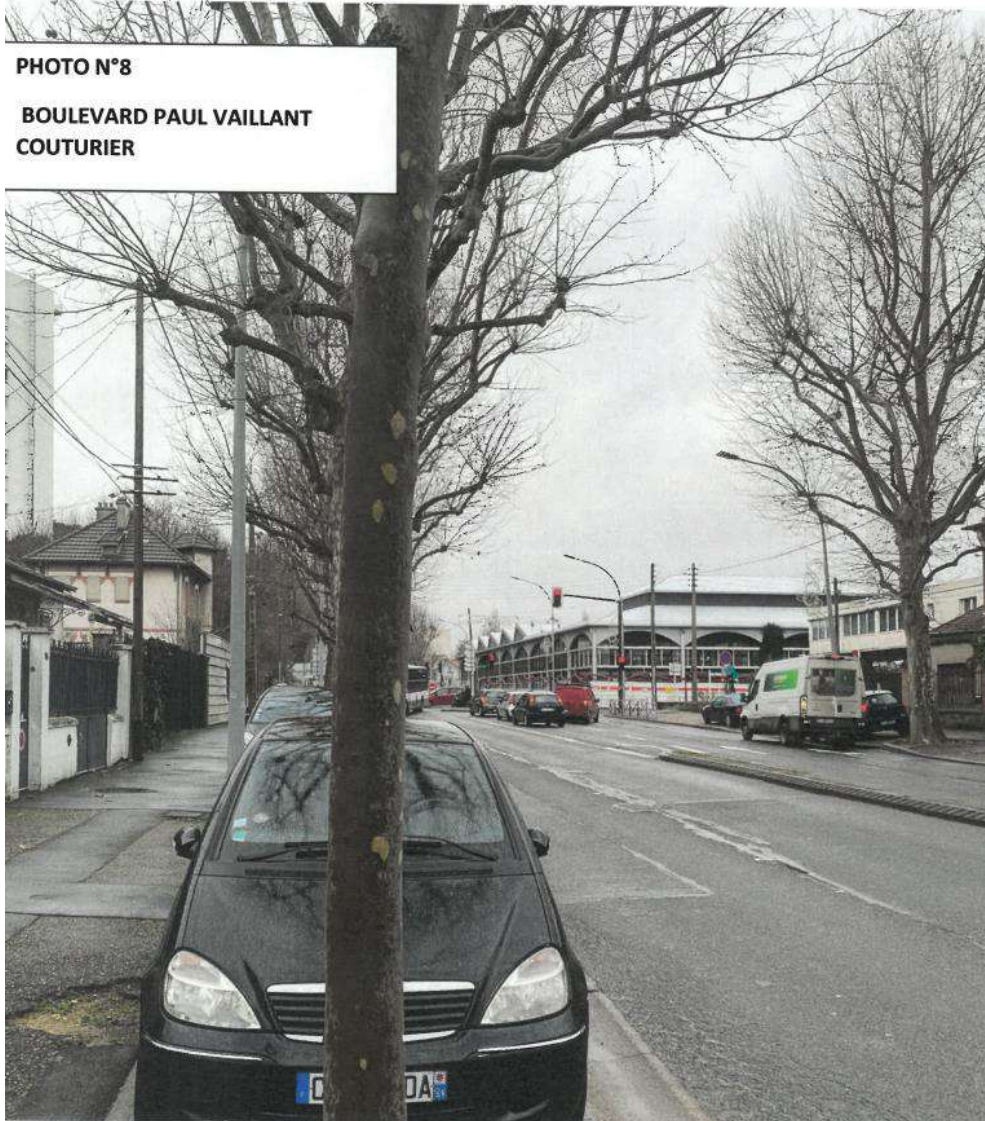
PHOTO N°6  
BOULEVARD PAUL VAILLANT  
COUTURIER



**PHOTO N°7**  
**BOULEVARD PAUL VAILLANT**  
**COUTURIER**

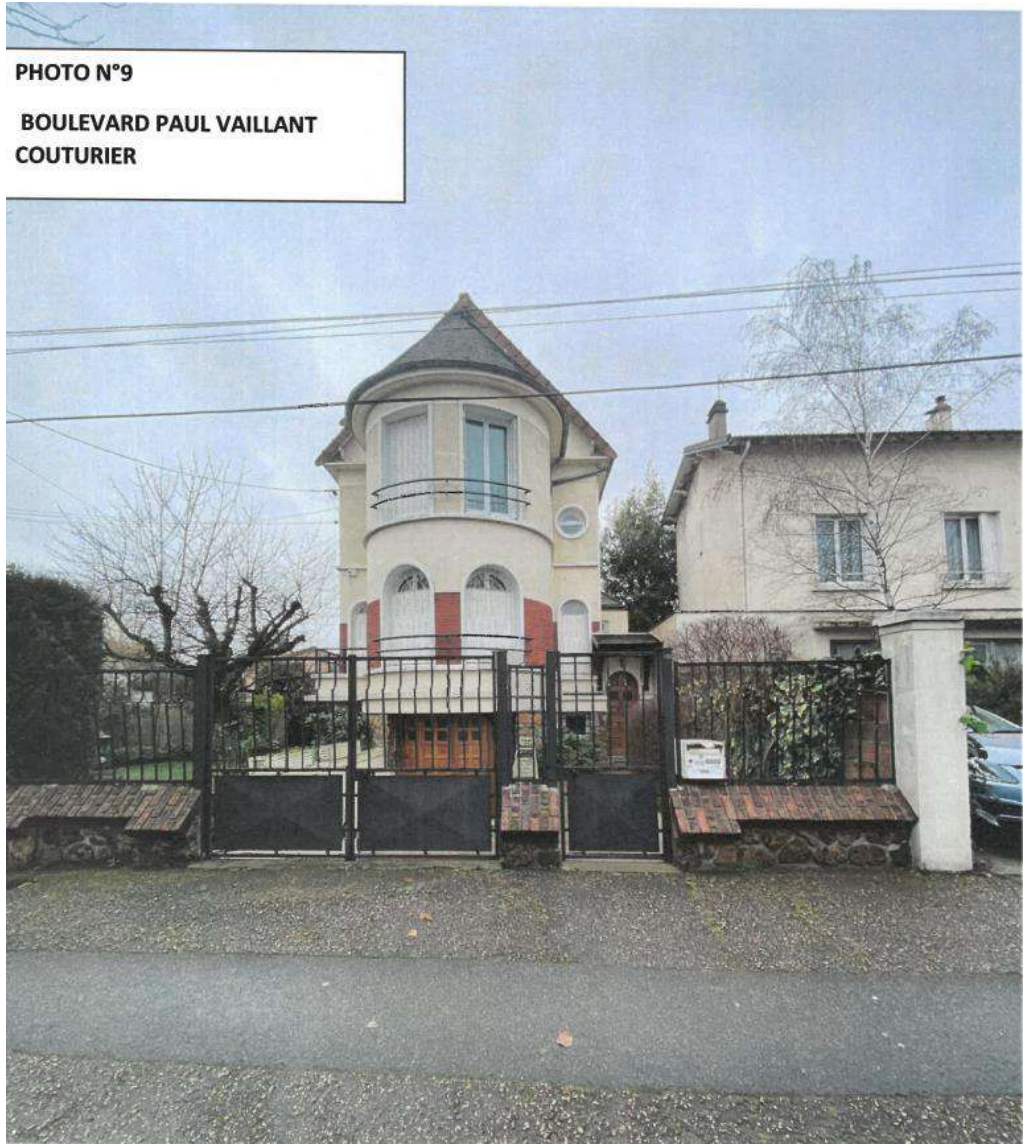


**PHOTO N°8**  
**BOULEVARD PAUL VAILLANT**  
**COUTURIER**





**PHOTO N°9**  
**BOULEVARD PAUL VAILLANT**  
**COUTURIER**



**PHOTO N°10**  
**BOULEVARD PAUL VAILLANT**  
**COUTURIER**



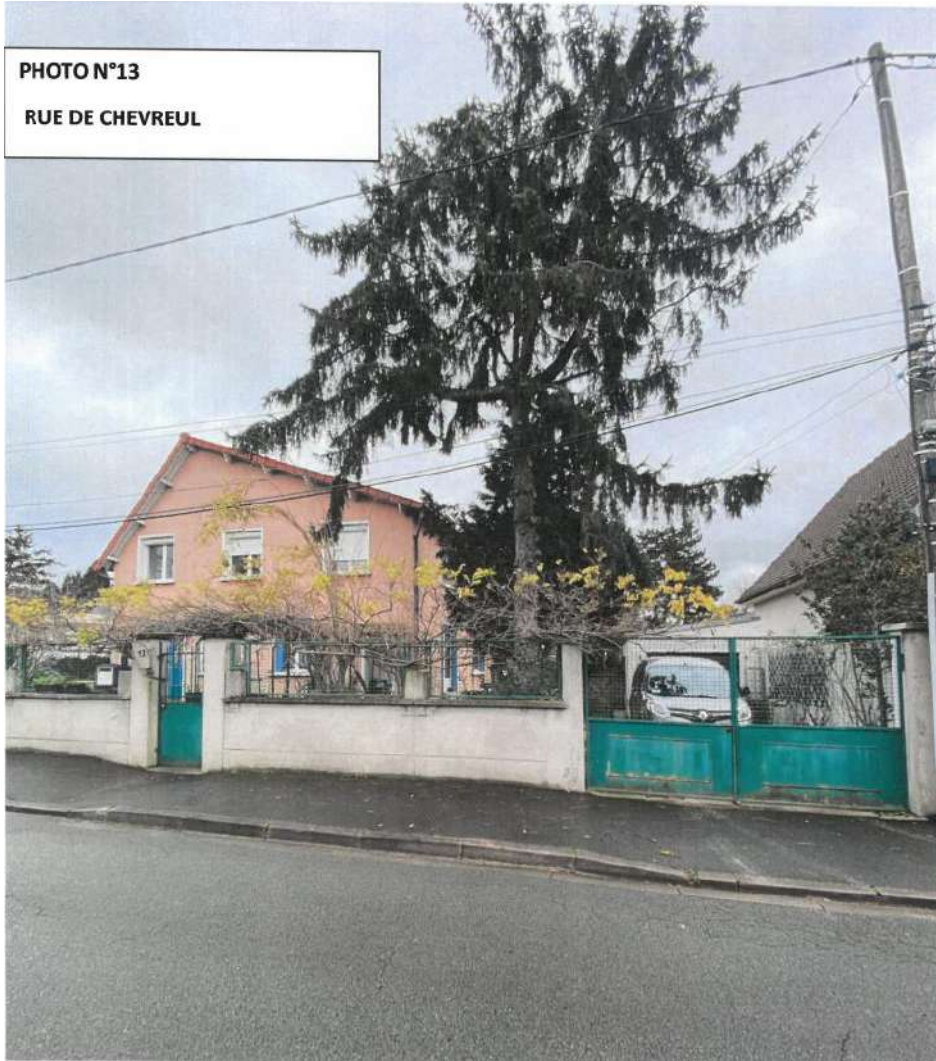
**PHOTO N°11**  
**BOULEVARD PAUL VAILLANT**  
**COUTURIER**



**PHOTO N°12**  
**BOULEVARD PAUL VAILLANT**  
**COUTURIER**



**PHOTO N°13**  
**RUE DE CHEVREUL**



**PHOTO N°14**  
**RUE DE CHEVREUL**

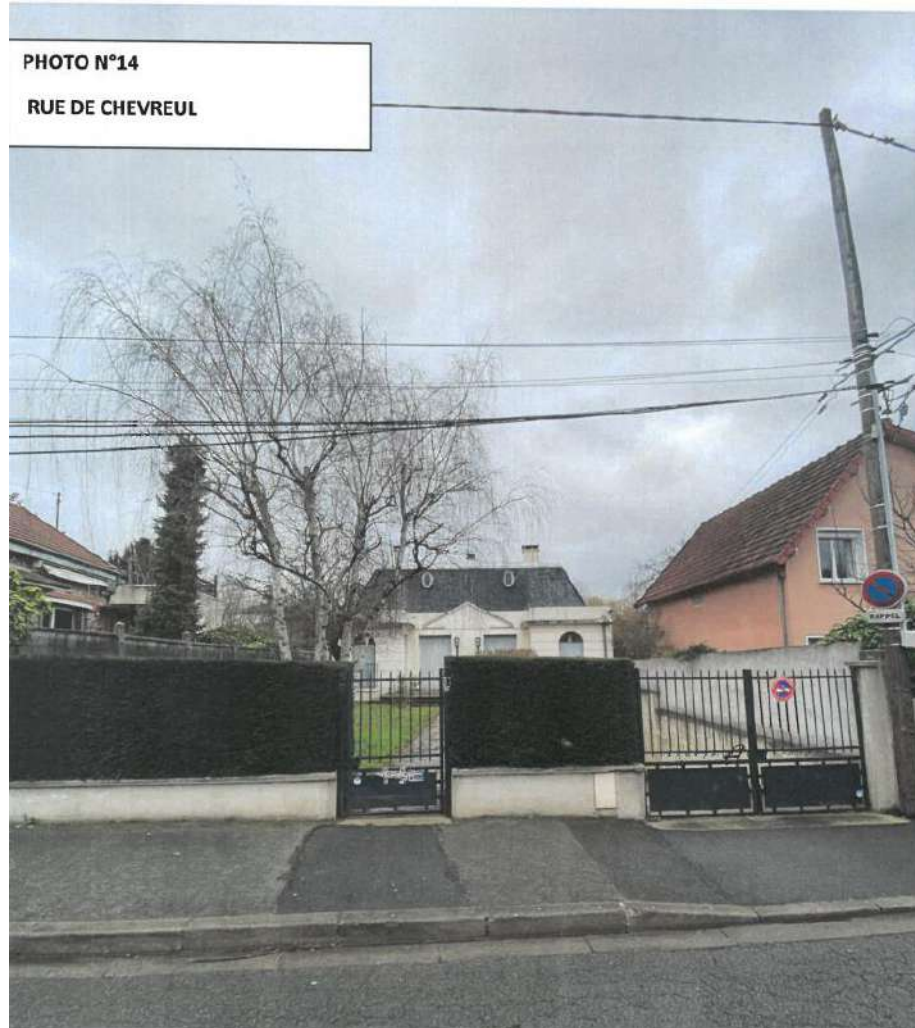
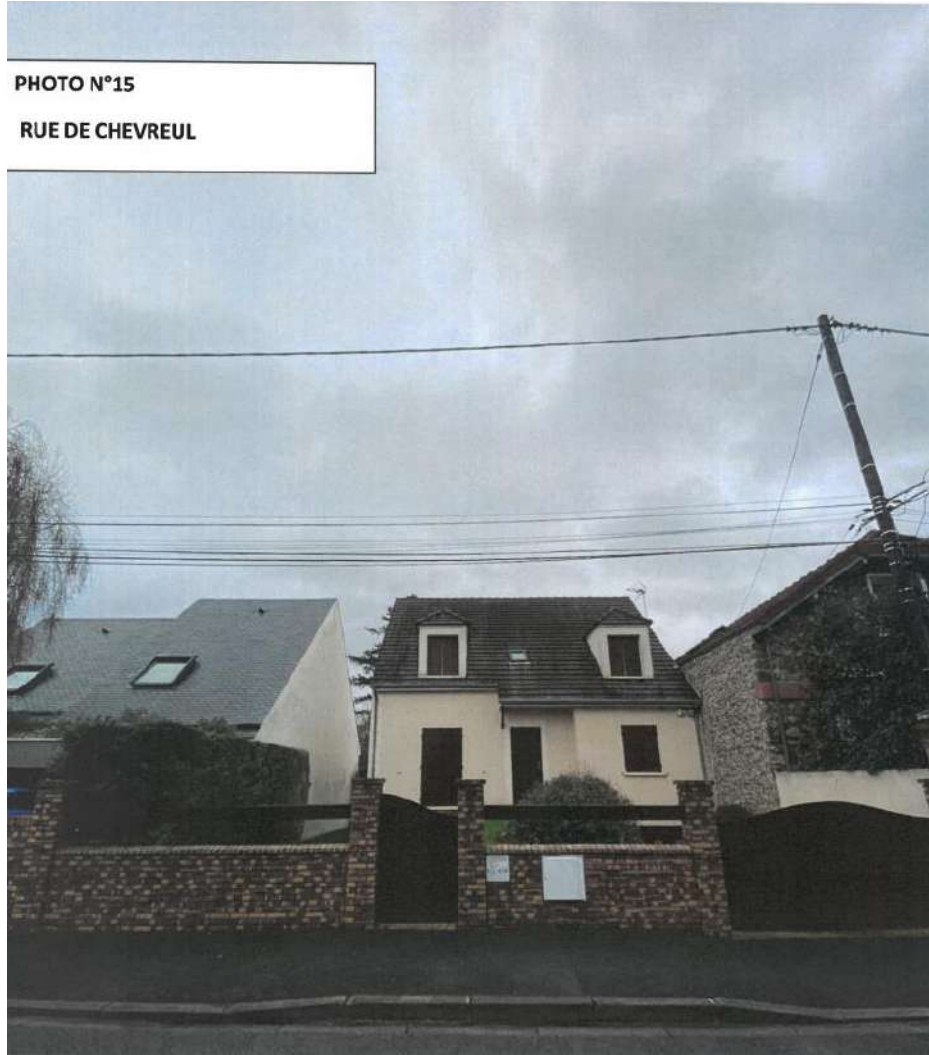


PHOTO N°15  
RUE DE CHEVREUL



**PHOTO N°16**  
**RUE DE CHEVREUL**

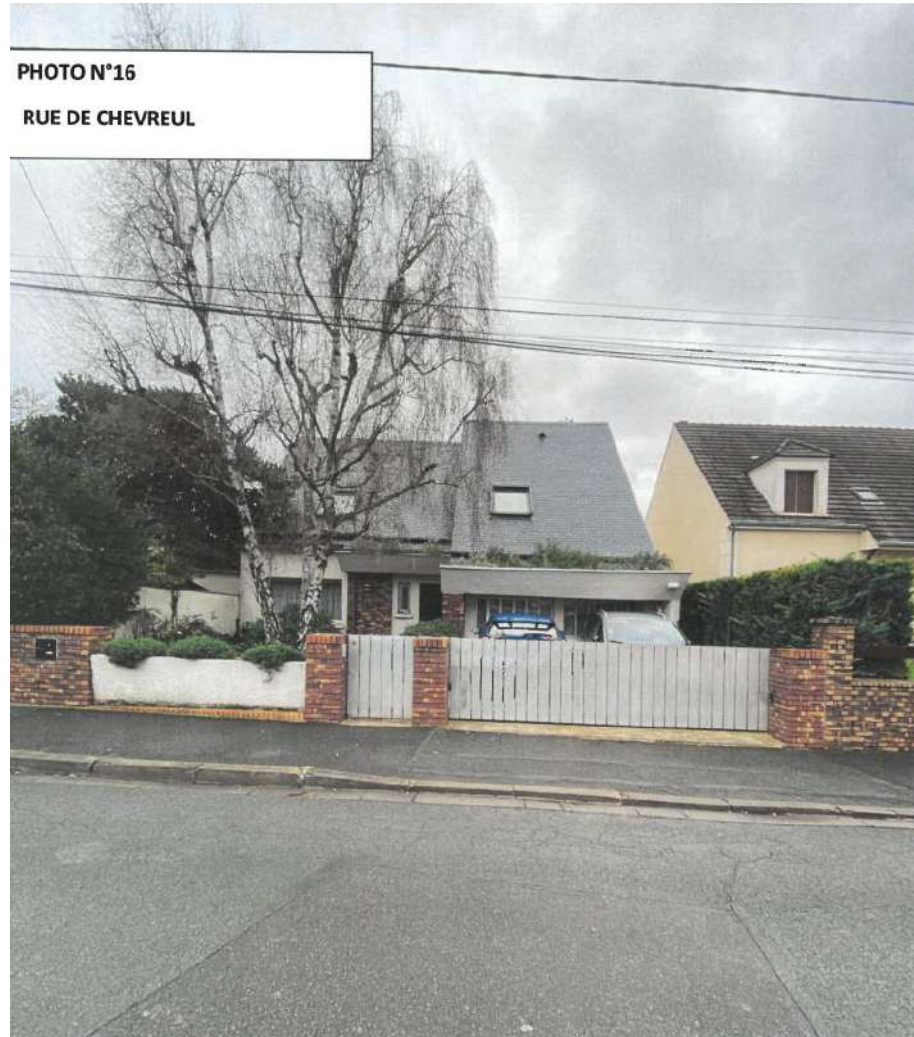




PHOTO N°17

RUE DE CHEVREUL

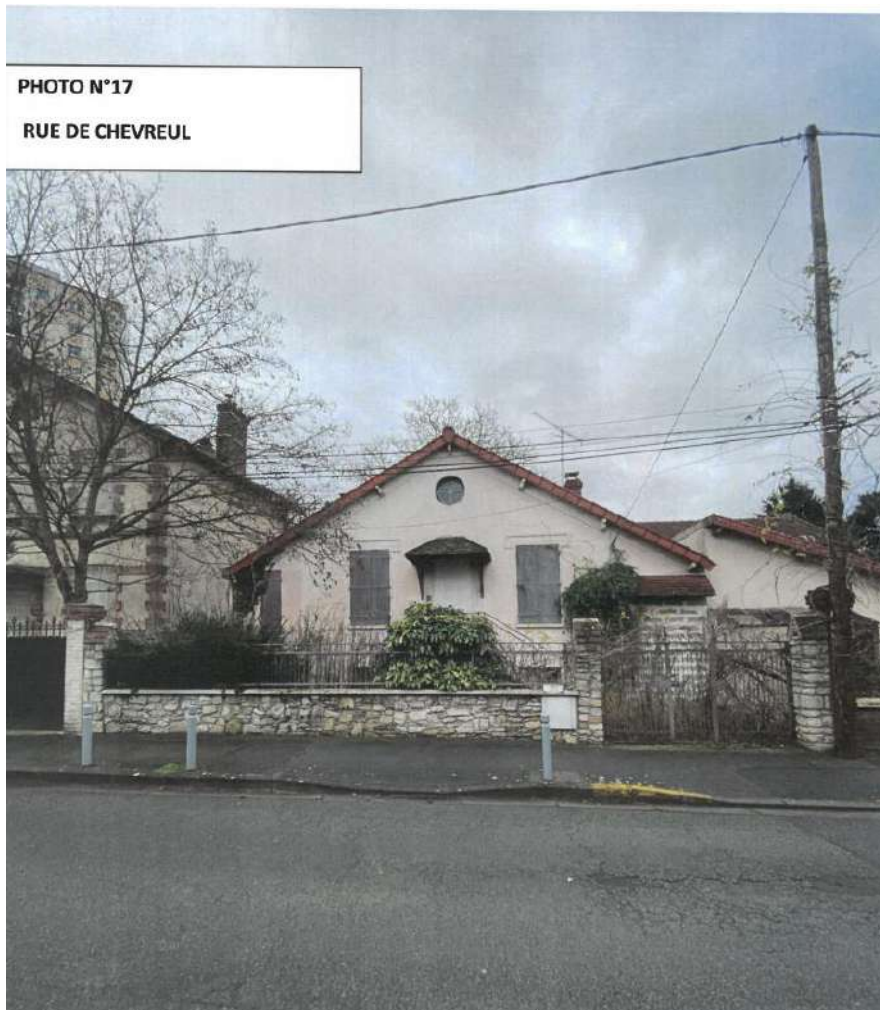
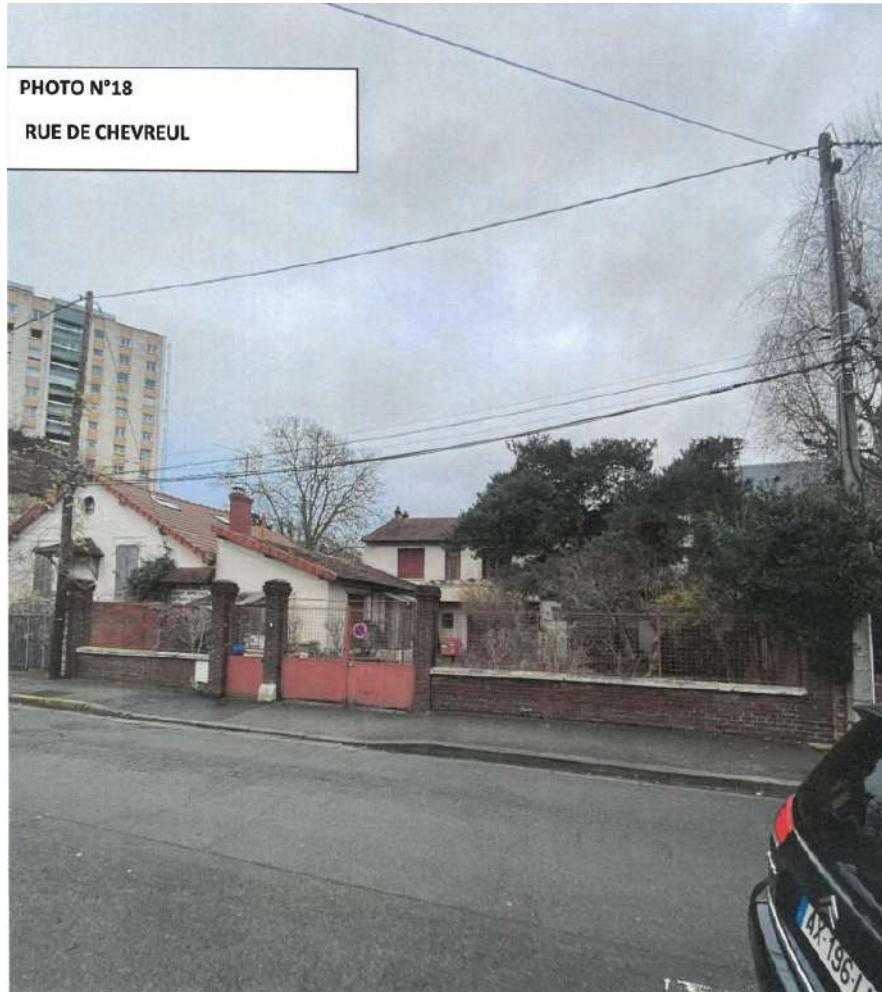
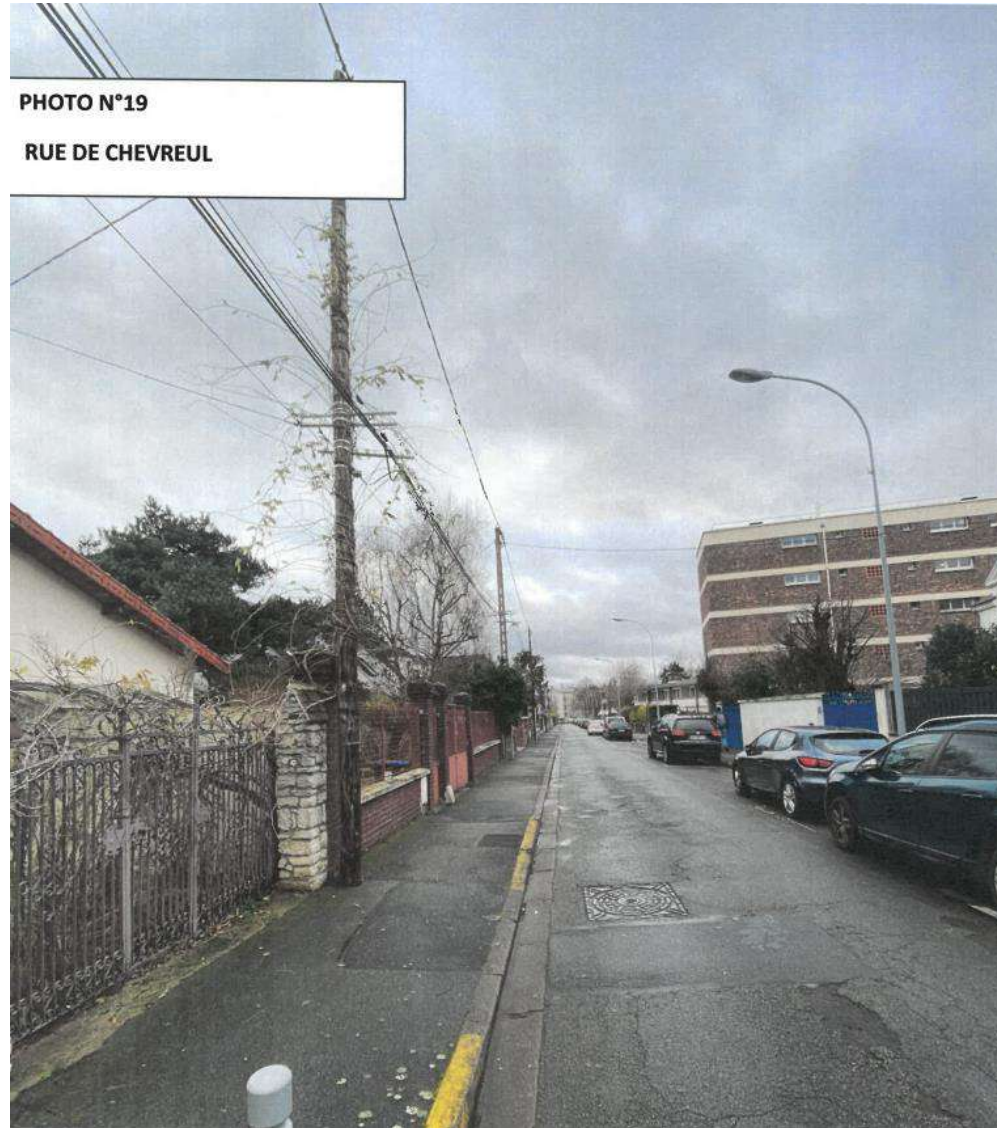


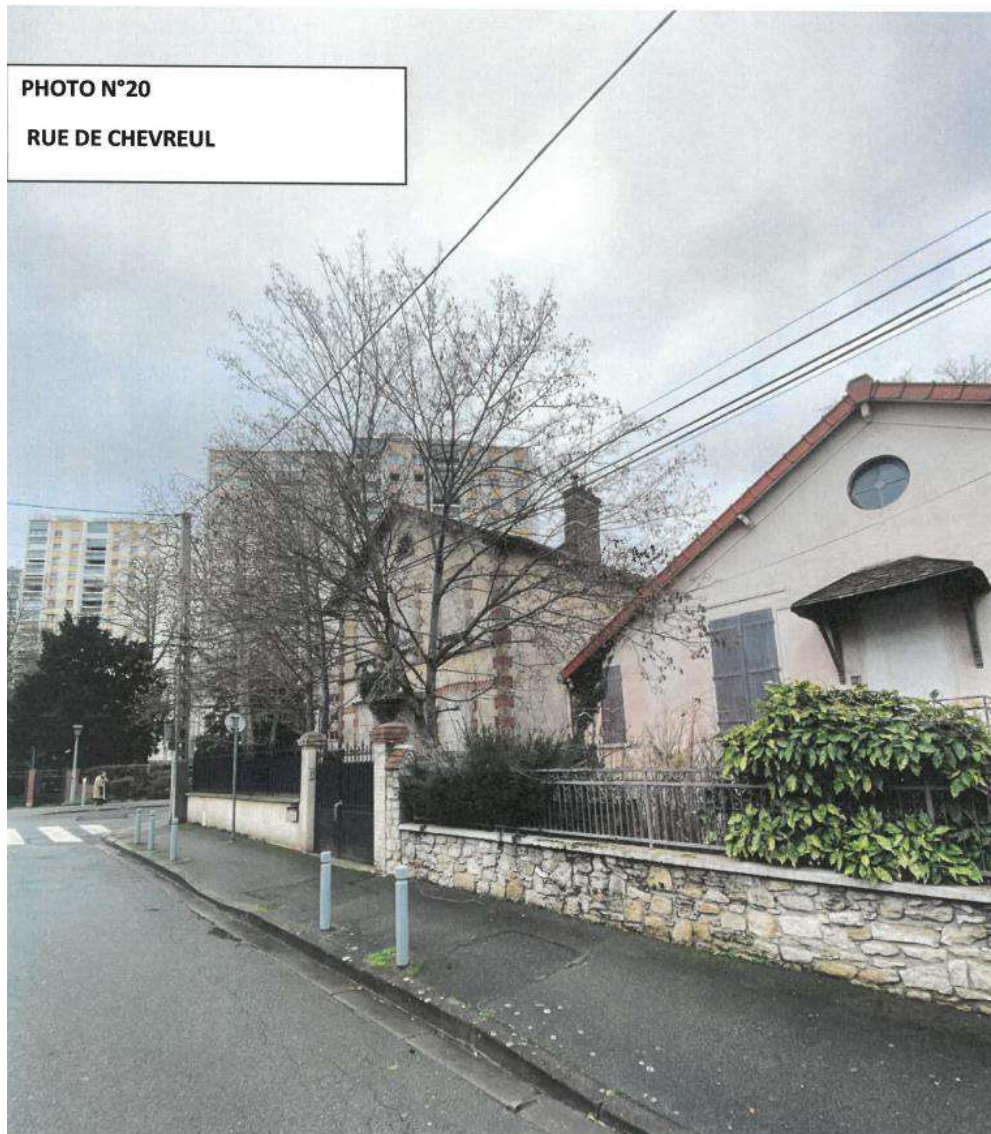
PHOTO N°18  
RUE DE CHEVREUL



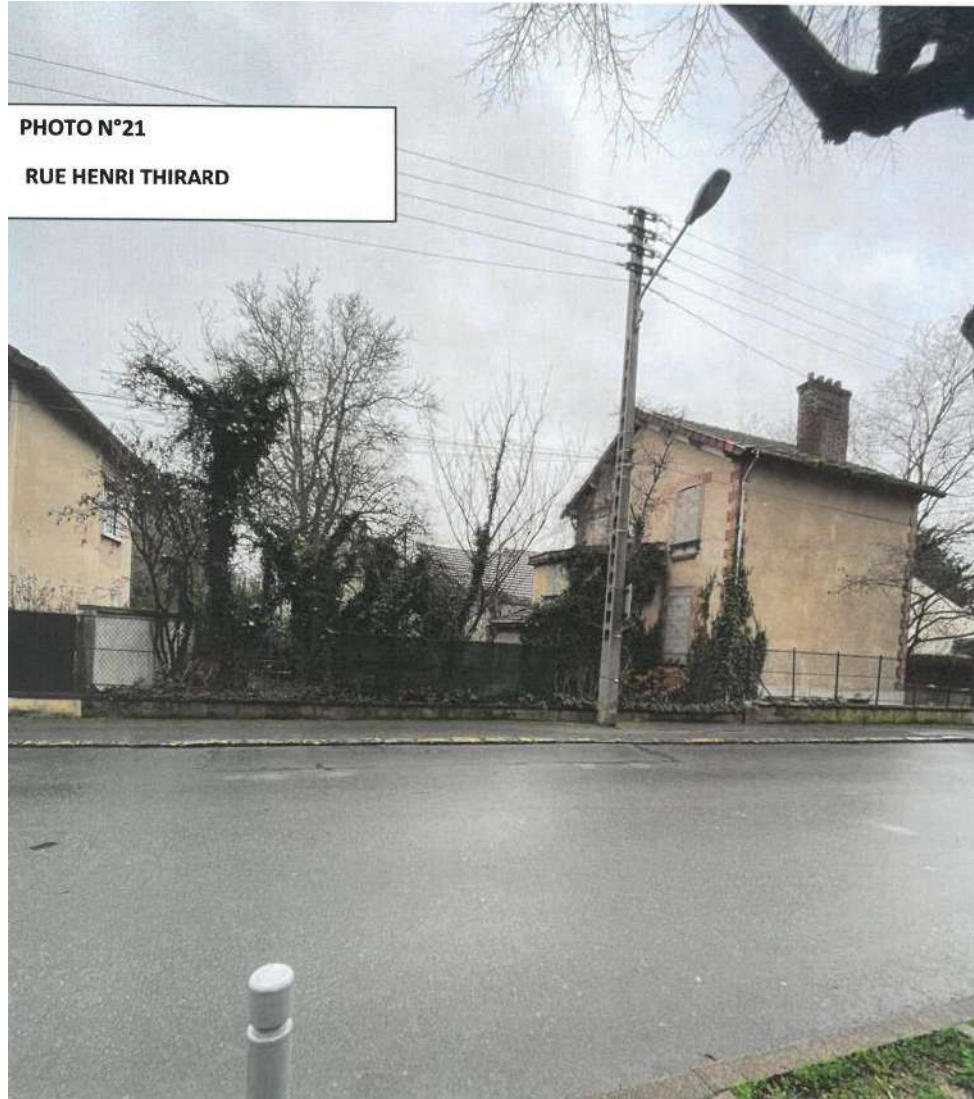
**PHOTO N°19**  
**RUE DE CHEVREUL**



**PHOTO N°20**  
**RUE DE CHEVREUL**



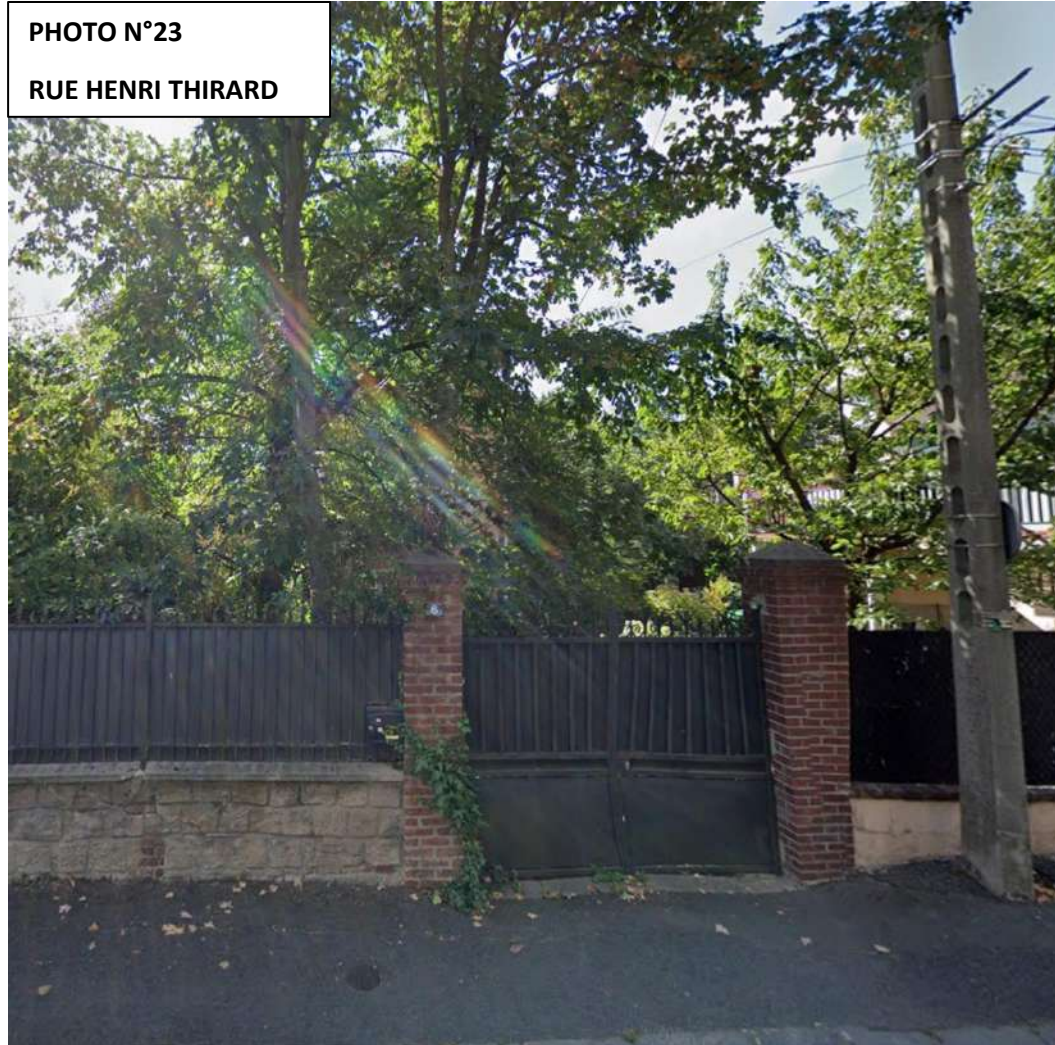
**PHOTO N°21**  
**RUE HENRI THIRARD**



**PHOTO N°22**  
**RUE HENRI THIRARD**



**PHOTO N°23**  
**RUE HENRI THIRARD**



### 3.2 – PHOTOS DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN





**PHOTO N°A**  
**BOULEVARD PAUL VAILLANT**  
**COUTURIER**



**PHOTO N°B**  
**RUE CHEVREUL**



PHOTO N°C  
RUE HENRI THIRARD



PHOTO N°D

BOULEVARD PAUL VAILLANT  
COUTURIER





Rue Chevreul

Rue Henri Thirard

Boulevard Paul Vaillant Couturier



PK 4.5

PK 1.2,3,6

<b>AVANT SEINE</b>			
L'HAY-LES-ROSES			
Boulevard Paul Vaillant Couturier			
<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
01	<b>PLAN DE MASSE PAYSAGE</b> <b>PERMIS DE CONSTRUIRE N°1 ET N°2</b>		
06/05/2021			
1 : 250			
PC			
18023	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">                 Le pétitionnaire <b>PROMOGIM</b> 22 rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt             </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>SELAS FRANCOIS DE ALEXANDRIS</b>  <small>Société d'exercice libéral par actions simplifiée d'architecture                  capital 10000 euros - RCS 879 433 035 Paris                  24 rue Letellier 75015 PARIS                  Tel : 01 45 79 29 29 Fax : 01 45 79 28 75                  La petite Cyrène, Allée de la Tosca, Ancienne                  Route des Alpes, 13100 AIX EN PROVENCE                  Tel. 04.42.21.99.00</small> </td> </tr> </table>	Le pétitionnaire <b>PROMOGIM</b> 22 rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt	<b>SELAS FRANCOIS DE ALEXANDRIS</b> <small>Société d'exercice libéral par actions simplifiée d'architecture                  capital 10000 euros - RCS 879 433 035 Paris                  24 rue Letellier 75015 PARIS                  Tel : 01 45 79 29 29 Fax : 01 45 79 28 75                  La petite Cyrène, Allée de la Tosca, Ancienne                  Route des Alpes, 13100 AIX EN PROVENCE                  Tel. 04.42.21.99.00</small>
Le pétitionnaire <b>PROMOGIM</b> 22 rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt	<b>SELAS FRANCOIS DE ALEXANDRIS</b> <small>Société d'exercice libéral par actions simplifiée d'architecture                  capital 10000 euros - RCS 879 433 035 Paris                  24 rue Letellier 75015 PARIS                  Tel : 01 45 79 29 29 Fax : 01 45 79 28 75                  La petite Cyrène, Allée de la Tosca, Ancienne                  Route des Alpes, 13100 AIX EN PROVENCE                  Tel. 04.42.21.99.00</small>		

## 5 – ABORDS DU SITE



Habitat collectif

Halle des saveurs

Habitat collectif

Emprise du permis de construire n°1

Habitat collectif

Extension possible pour le permis de construire n°3

Habitat collectif

Emprise du permis de construire n°2

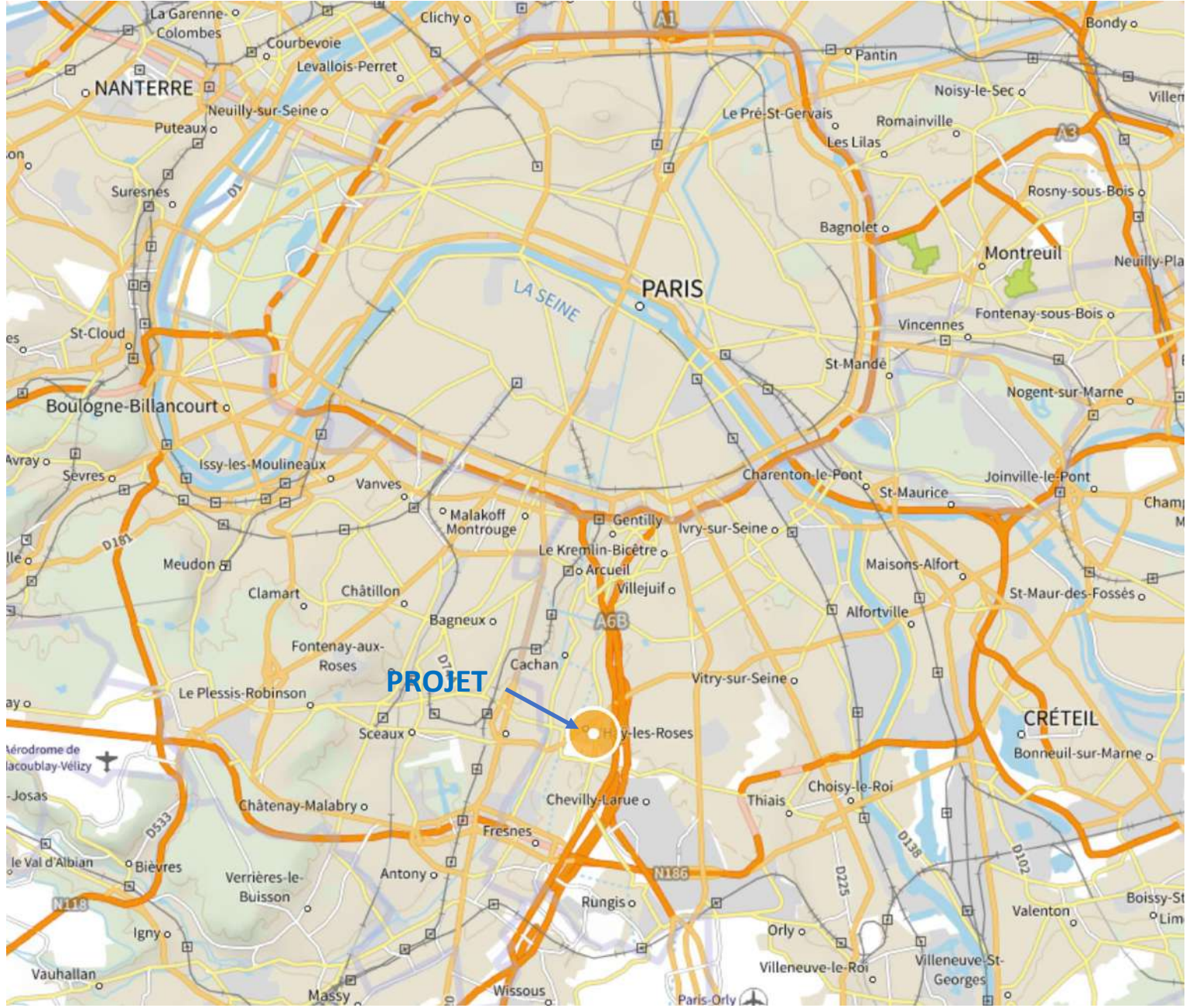
Habitat pavillonnaire

Habitat collectif

Habitat pavillonnaire

**6 – SITUATION PAR RAPPORT AU SITE NATURA 2000**





Site NATURA 2000

